

Projet Educatif De Territoire 2025-2029 AVEC plan mercredi

Ville de Saint Maurice L'Exil



**Saint
Maurice
l'Exil**

COORDONNEES DES PERSONNES A CONTACTER

Anne-Laure CROS - Coordinatrice enfance jeunesse

Bruno BODIN - Responsable enfance jeunesse

Table des matières

I. CONTEXTE	3
A. Historique	3
B. Valeurs	4
1. Liberté	4
2. Égalité	4
3. Fraternité	4
C. Intentions éducatives	5
D. Partenaires	5
E. Points de départ du nouveau PEDT en lien avec les éléments d'évaluation du PEDT 2021/2024	6
F. Axes des projets d'école pris en compte dans la conception des activités périscolaires	7
G. Articulation avec les autres dispositifs éventuels (projet éducatif local, contrat local d'accompagnement à la scolarité, contrat enfance jeunesse, contrat d'éducation artistique et culturelle, contrat de ville...)	7
II. PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT	7
A. Public concerné	7
B. Territoire et écoles de Saint Maurice l'Exil	8
C. Temps concernés dans la semaine	10
D. Mesures prises concernant l'accueil des enfants en situation de handicap (à compléter qu'il y ait effectivement ou non un accueil)	11
III. OBJECTIFS PARTENARIAUX DU NOUVEAU PEDT	12
A. Objectifs Généraux	12
B. Objectifs Transversaux	13
C. Axes prioritaires	14
D. Passerelles	14
IV. ELEMENTS BILAN/EVALUATION DU PROJET	15
V. MODALITES D'INFORMATION ET D'ASSOCIATION DES PARENTS	18
VI. ANNEXES	19

I. Contexte

A. Historique

La commune de Saint Maurice L'Exil compte parmi ses services municipaux dédiés à l'enfance et la jeunesse :

- un service petite enfance comprenant, un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants(EAJE) de 50 places, un Relais Petite Enfance (RPE), un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP),
- un service enfance jeunesse (SEJ) pour les 3-17 ans,
- une ludothèque,
- un service des sports,
- un atelier de poterie,
- un restaurant municipal.

La réforme des rythmes scolaires en 2013 a permis de mener une réflexion interservices avec les directeurs d'écoles et les délégués de parents d'élèves, sur la mise en place d'un PEDT.

Ce PEDT a été modifié en 2018 avec la mise en place d'une convention Plan Mercredi, lors du retour à la semaine de 4 jours et un renouvellement en 2021.

Une demande de prorogation d'une année a été accordée en 2024 pour faciliter la mise en œuvre de ce nouveau PEDT suite au changement de direction au service enfance jeunesse intervenu début 2024.

La commune a souhaité poursuivre cette dynamique éducative en retravaillant le PEDT 2025/2029 en s'appuyant sur des indicateurs issus d'évaluations menées auprès des différents acteurs (parents/enfants/enseignants/animateurs...).

Même si la circulaire n°2013-36 du 20 mars 2013 prévoit prioritairement d'englober dans le PEDT des activités proposées aux jeunes scolarisés dans les écoles primaires, la mairie de Saint Maurice L'Exil souhaite mener une politique éducative globale en assurant la continuité éducative des activités proposées aux enfants de 3 à 17 ans.

Dès 2021, de nouvelles actions ont été valorisées dans le PEDT :

- L'accueil des enfants entre 3 et 4 ans sur les temps périscolaire en EAJE,
- Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires
- Les animations ludiques proposées par la ludothèque aux élèves de maternelle et d'élémentaire sur le temps scolaire
- La mise en place d'atelier poterie du mercredi après-midi et les ateliers sportifs
- Et la création d'un conseil municipal d'enfants en 2022.

La richesse de ce PEDT se caractérise par l'offre éducative disponible sur le territoire pour les 3/17 ans et la municipalité souhaite soutenir et poursuivre les actions du précédent PEDT et mettre son action au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants.

L'évaluation du PEDT 2021/2024 révèle un manque de continuité éducative pour les 11-17 ans.

En réponse, une concertation a été engagée avec l'ensemble des acteurs éducatifs afin de poser les fondations d'un travail collaboratif pour pallier ce manque.

De plus, Le tissu associatif et les services municipaux manquent d'initiatives pour développer des partenariats, mais un rapprochement, notamment dans le cadre de ce nouveau PEDT, permettrait de renforcer leur collaboration et de concrétiser des projets communs.

Le PEDT 2025/2029, intégrera aussi l'accueil au SEJ des enfants dès leur scolarisation, avec la mise en place d'une passerelle pour les enfants accueillis à l'EAJE jusqu'à leurs 3 ans.

Par ailleurs, le temps méridien fait l'objet d'une déclaration ACM (accueil collectif de mineurs) auprès du SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) depuis septembre 2024.

B. Valeurs

La municipalité souhaite initier une démarche collective en faveur de **la mixité des publics** qui permet à tous les participants de faire **l'apprentissage de la solidarité** dans le **respect de la diversité et des différences**.

Le PEDT permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent **l'implication des enfants** pour construire des espaces favorables à **l'échange** et au **vivre ensemble**.

Ces activités visent ainsi à l'acquisition de **l'expérience de la rencontre**, de **l'ouverture culturelle** et de **la mixité pour faire vivre et partager les pratiques démocratiques et la citoyenneté**, avec comme objectif final la poursuite de l'intérêt général pour maintenir le lien social et la cohésion.

Le PEDT reflète les valeurs républicaines fondamentales « Liberté, Égalité, Fraternité », en intégrant les trois principes essentiels de la fonction publique : « la continuité de service, l'égalité de traitement pour tous et l'adaptabilité aux besoins des usagers ».

La laïcité, principe fondamental de la République, régit également ce cadre éducatif en garantissant la neutralité des services publics et en assurant à chaque enfant un accès égal aux activités éducatives. Elle favorise un vivre-ensemble harmonieux, où le respect des croyances de chacun s'accompagne du respect des règles communes, consolidant ainsi les fondements républicains du PEDT.

1. Liberté

- Apprentissage de la **solidarité** dans le respect de la **diversité** et des **différences**
- **Ouverture culturelle**
- **Pratiques démocratiques**
- **Citoyenneté** (dans le sens de la liberté d'expression et de la participation à la vie de la commune)

2. Égalité

- **Mixité des publics**
- **Accès pour tous** les participants
- **Implication des enfants** sans discrimination
- **Équité** dans la participation aux activités
- **Cohésion sociale**

3. Fraternité

- **Démarche collective**
- **Vivre ensemble**
- **Partage des expériences**
- **Lien social**
- **Rencontre et échange** entre les individus
- **Intérêt général**

C. Intentions éducatives

A partir de ces valeurs, se déclinent les intentions éducatives mises en œuvre dans les différents accueils municipaux.

Ces intentions visent à :

- Accompagner les enfants dans leur cheminement vers l'âge adulte
- Créer un climat favorable à la construction de leur identité
- Favoriser l'apprentissage du respect de soi, des autres, de l'environnement
- Favoriser le sens de la citoyenneté et de la laïcité
- Insuffler des valeurs de partage, de collaboration et d'entraide
- Développer leur curiosité en participant aux différentes activités
- Sensibiliser à la différence et veiller à la tolérance.

D. Partenaires

Les partenaires sont :

La Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère, le Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Isère, Le Maire, l'adjointe à l'enfance et à la jeunesse, l'adjointe aux affaires scolaires, l'adjoint aux sports, l'inspectrice de l'Education Nationale, les coordonnateurs du PEDT de St Maurice l'Exil (6 responsables des services municipaux), les directrices et directeurs d'écoles, les principaux du collège et du lycée de secteur, l'Institut Médical Educatif « les Magnolias » (IME), Le Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère (PRHEJI), Association de prévention Prév'nir, les délégués de parents d'élèves, le représentant des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Travail Et Culture, la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône par le biais notamment du Conservatoire 6/4, de la Médiathèque Ecume et du Programme de Réussite Educative (PRE).

La coordination du PEDT est assurée par la Mairie de St Maurice l'Exil.

E. Points de départ du nouveau PEDT en lien avec les éléments d'évaluation du PEDT 2021/2024

Après lecture de la synthèse des questionnaires d'évaluation, le Comité de pilotage du 28 mai 2024 a travaillé sur les mots clés qui lui paraissaient représentatifs de ces évaluations au regard de deux questions.

PETITE ENFANCE et ENFANCE

A partir des évaluations, quels sont pour vous les faits marquants les plus importants ?



JEUNESSE

Aujourd'hui, quels constats faites-vous à propos de la jeunesse ?



A partir de cette analyse des évaluations, le comité de pilotage a travaillé sur les objectifs du PEDT 2025/2029 et les a validés le 12 novembre 2024.

F. Axes des projets d'école pris en compte dans la conception des activités périscolaires

En ce début d'année 2025, Les nouveaux projets d'écoles sont en cours de validation, nous nous appuyons sur les anciens projets d'école pour rédiger le document.

- Améliorer la coopération entre élèves et le « vivre ensemble »
- Développer l'entraide
- Organiser la diversité des parcours culturels
- Respecter l'environnement et le matériel, devenir acteur et responsable de son environnement
- Privilégier l'éducation à la santé (hygiène de vie et risques domestiques)
- Impliquer les familles dans les différents temps de la vie de l'enfant
- Accompagner les enfants à la formation de la personne et du citoyen
- Lutter contre le harcèlement
- Construire des règles communes
- Faire vivre les passerelles (maternelle, élémentaire et collège)
- Mutualiser les espaces et le matériel

G. Articulation avec les autres dispositifs éventuels (projet éducatif local, contrat local d'accompagnement à la scolarité, contrat enfance jeunesse, contrat d'éducation artistique et culturelle, contrat de ville...)

Le PEDT s'articule avec les différents dispositifs existants et sont complémentaires :

- Plan mercredi
- Convention territoriale Globale
- Programme de Réussite Educative
- Plan Local d'Education aux Arts et à la Culture

Au-delà des dispositifs, une mutualisation de certains postes à l'échelle des communes et de la communauté de commune permet un travail en transversalité. (chargés de coopération (CC) de territoire, CC handicap, CC culture...)

II. Périmètre et public du PEDT

A. Public concerné

- 725 enfants répartis dans 6 établissements scolaires maternelles et élémentaires publics.
- 354 collégiens et 134 lycéens (78 en enseignement général et 56 en enseignement professionnel) de la commune dans les établissements publics de secteur

B. Territoire et écoles de Saint Maurice l'Exil

Chiffres INSEE 2021

Âge	Ensemble	Population scolarisée	Public cible : part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Garçons	Filles
2 à 5 ans	348	256	73,7	75,6	71,8
6 à 10 ans	557	544	97,6	97,4	97,9
11 à 14 ans	435	422	97	97,7	96,4
15 à 17 ans	284	262	92,1	92,1	92,1
18 à 24 ans	476	190	39,9	36,5	44,3

Effectifs scolaires 2024/2025

725 élèves

Niveau maternelle : 241 enfants

Niveau élémentaire : 484 enfants

Etablissements scolaires et nombre d'élèves concernés par la semaine de 4 jours

Etablissements	Prairial	Messidor	Givray	Port-Vieux	Total
Ecoles maternelles	74		70	97	241
Ecoles élémentaires		144	139	201	484

Horaires de classe répartis sur 4 jours :

Etablissements	Prairial et Messidor	Givray	Port-Vieux
Matin	8h30 à 11h45		
Après-midi	13h45 à 16h30		

Le territoire de la commune de St Maurice l'Exil est en zone non prioritaire, mais lorsque l'on observe l'Indice de Position Sociale¹, on peut constater que l'IPS de chacune des écoles de la commune est en dessous de la moyenne départementale.

En 2022 IPS moyen département de l'Isère est de 111.4

¹ La DEPP a mis à la disposition de l'administration un nouvel indice, afin de mieux mesurer la position sociale des élèves.

Cet outil répond à deux objectifs : repérer l'origine des disparités de réussite scolaire en croisant les facteurs sociaux, économiques et culturels ; mesurer les effets de contexte (mixité sociale) qui sont au cœur des problématiques de la sociologie de l'éducation.

D'après leurs concepteurs, plusieurs variables sont retenues telles que le diplôme des parents, les Conditions matérielles (revenus, nombre de pièces dans le logement, chambre individuelle, accès à internet, ordinateur), le « capital culturel » (nombre de livres, présence d'une télévision dans la chambre, temps passé devant la télévision), "l'ambition et implication" (aspiration, diplôme le plus utile, implication des parents, nb de conversations au sujet de la vie scolaire à la maison, nb de conversations au sujet de l'avenir professionnel), les pratiques culturelles (événements sportifs, concert, Théâtre, musée, cinéma, activités extra-scolaires au cours des 6 derniers mois).

IPS 2023-2024 des familles de Saint Maurice l'Exil :

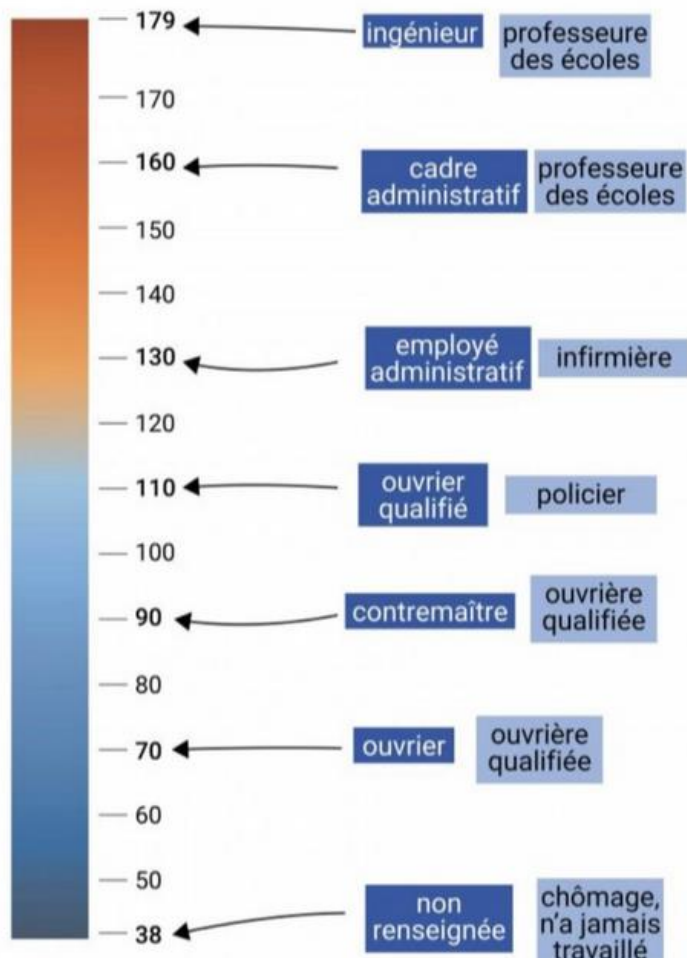
Ecole primaire			Collège	Lycée de l'Edit	
Givray	Port Vieux	Messidor	F Mistral	Filière générale	Filière prof
101.5	91.7	85.1	92.5	96.6	78.8

Si une population a un IPS inférieur à la moyenne nationale, cela peut signifier que :

1. Accès limité aux services sociaux et de santé : La population pourrait avoir moins d'accès à des services médicaux de qualité, ce qui affecte la santé globale.
2. Inégalités sociales : Il pourrait y avoir une forte inégalité dans l'accès à l'éducation, à des logements décentes, ou à d'autres services de base.
3. Conditions économiques difficiles : Un faible IPS peut refléter des niveaux plus élevés de pauvreté ou de chômage, ce qui affecte la qualité de vie des habitants.
4. Problèmes environnementaux : Si l'environnement est dégradé ou mal géré, cela pourrait aussi impacter l'IPS, notamment en matière de pollution ou d'accès à des espaces verts.
5. Problèmes de sécurité : Un faible indice peut indiquer un manque de sécurité ou des problèmes liés à la criminalité.

En résumé, un IPS inférieur à la moyenne nationale peut signaler des déficits dans plusieurs domaines du bien-être social. Cela peut être un signe de vulnérabilité, de précarité ou d'inégalités plus marquées dans la population.

INDICE DE POSITION SOCIALE : QUELQUES EXEMPLES
IPS selon la profession du père et de la mère



Source : ROCHER, Thierry, Construction d'un indice de position sociale des élèves, Éducation & Formation, 2016, n° 90

C. Temps concernés dans la semaine

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Accueil Collectif de Mineur (ACM)	Prairial et Messidor	Givray	Port-Vieux
Matin	7h à 8h20	7h à 8h20	7h à 8h20
Pause méridienne	11h45 à 13h35	11h45 à 13h35	11h45 à 13h35
Soir	16h30 à 18h15	16h30 à 18h15	16h30 à 18h15

Les partenaires sur le temps scolaire : Ludothèque, service des sports, poterie, conservatoire 6/4, police municipale.

A partir de Septembre 2024, un accueil jeunes 11/17 ans est également proposé le vendredi soir de 18h30 à 21h00.

Mercredi :

	Toutes écoles confondues
ACM	9h à 17h (Accueils et départs échelonnés 7h30 9h/ 17h 18h)
Atelier poterie trimestriel	9h15 10h30 / 10h45 12h00
Atelier poterie annuel	14h à 16h
Activités sportives municipales trimestrielles	11h00 12h00
Activités sportives municipales annuelles	9h45 à 10h45 /14h45 à 18h

Vacances scolaires :

	Toutes écoles confondues
ACM	9h à 17h (Accueils et départs échelonnés 7h30 9h/ 17h 18h)

A partir de septembre 2024, un accueil jeunes 11/17 ans est proposé en journée et / ou soirée.

Pause méridienne :

La pause méridienne au restaurant municipal constitue bien plus qu'un simple moment de restauration, elle représente un véritable temps éducatif.

Un Espace de Convivialité et de Partage

Le restaurant municipal est pensé comme un lieu de convivialité. Les enfants y apprennent à partager un repas dans un cadre collectif, favorisant les échanges entre camarades et le développement du vivre-ensemble. Ce moment de socialisation contribue à renforcer la cohésion entre les enfants, en favorisant le respect des autres et des règles de vie collective.

Un Temps Éducatif Autour de l'Alimentation

Au-delà de l'aspect nutritionnel, la pause méridienne est une opportunité d'éducation au goût et à une alimentation équilibrée. Les menus, élaborés avec soin et dans le respect de la loi EGALIM, intègrent des produits variés et de qualité, favorisant la découverte de nouvelles saveurs et l'apprentissage des bonnes pratiques alimentaires. L'accompagnement par des personnels formés permet également de sensibiliser les enfants à l'importance du gaspillage alimentaire et à la gestion responsable des ressources.

D. Mesures prises concernant l'accueil des enfants en situation de handicap (à compléter qu'il y ait effectivement ou non un accueil)

L'accueil des enfants en situation de handicap est organisé en fonction des capacités d'encadrement des équipes d'animation. Un partenariat est établi avec le Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL), centré sur l'implication des AESH durant les temps périscolaires. Un accompagnement spécifique est assuré pour les enfants et les équipes, avec la présence d'un éducateur spécialisé, ainsi qu'un renforcement des relations avec les parents afin de créer des conditions d'accueil adaptées aux besoins des enfants.

Un plan de formation et un accompagnement est mis en place avec le soutien du Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère (PHREJI), pour permettre la montée en compétence des équipes et répondre de manière adaptée aux enjeux de l'inclusion.

L'école Messidor accueille une classe externalisée de l'IME les Magnolias partageant des temps communs avec les différentes classes.

Les élèves bénéficient d'un encadrement éducatif renforcé tout en suivant un programme scolaire adapté. Cela leur permet de suivre un parcours éducatif dans un cadre sécurisant et bienveillant, tout en sortant du cadre de l'institution spécialisée.

Ce dispositif illustre la volonté de répondre aux enjeux de l'accueil inclusif, en mettant l'accent sur la mixité des publics.

Les acteurs éducatifs (éducation nationale, service enfance jeunesse, restauration scolaire, IME, élus) se rencontrent régulièrement pour évaluer le fonctionnement du dispositif et les liens qui se développent entre les différentes structures.

La classe est également accueillie au restaurant municipal pour la pause méridienne.

III. Objectifs partenariaux du nouveau PEDT

A. Objectifs Généraux

PEDT 2025/2028	OBJECTIFS GENERAUX
PETITE ENFANCE	<p>Favoriser le bien-être de l'enfant et de ses parents</p> <p>Développer un rapport de confiance avec les familles</p> <p>Maintenir le partenariat : Entre services municipaux Avec les parents Avec les écoles Avec la Communauté de Communes EBER...</p>
ENFANCE	<p>Permettre une ouverture sur le monde</p> <p>Favoriser le lien social (pour tous les acteurs liés à l'enfance et entre parents)</p> <p>Développer la coopération entre enfants et entre professionnels</p>
JEUNESSE	<p>Créer du lien avec les jeunes, aller vers, rompre l'isolement</p> <p>Favoriser un espace de négociation entre jeunes et adultes (pro / parents / élus)</p> <p>Rendre les jeunes acteurs</p> <p>Développer le partenariat et les collaborations entre les services municipaux mais aussi sur l'extérieur</p> <p>Créer un espace ressource pour la jeunesse</p> <p>Penser la place des parents</p>

B. Objectifs Transversaux

La communication sera un levier essentiel pour atteindre les objectifs transversaux

PEDT 2025/2028	OBJECTIFS TRANSVERSAUX
PASSERELLES	Développer des passerelles : Petite enfance-Enfance Enfance-jeunesse
CONTINUITÉ EDUCATIVE (lien entre les différentes structures, faciliter le passage d'une structure à l'autre)	Partager les mêmes valeurs Porter les mêmes valeurs Favoriser une culture éducative commune Favoriser la cohérence éducative
PARENTALITÉ	Favoriser le bien-être de l'enfant et de ses parents S'inspirer des modes de communication de la petite enfance vers les familles pour les adapter aux autres espaces de vie des enfants Favoriser le lien social (pour tous les acteurs liés à l'enfance et entre parents) Développer un rapport de confiance avec les familles et rassurer les parents sur leur rôle éducatif Penser la place des parents
INCLUSION	Travailler sur une vision globale (périscolaire / scolaire)
VEILLE	Créer un réseau pluridisciplinaire (travailleurs sociaux / Education nationale / Programme de réussite éducative / services municipaux) de veille sur la commune et sur chaque tranche d'âge Créer un espace de veille autour de la jeunesse pour favoriser les échanges

C. Axes prioritaires

2025 2026

Décliner les objectifs en moyens et actions dans les différents services municipaux

Développer des passerelles

Construire le projet Jeunesse

FIL ROUGE

- Répondre aux enjeux de l'accueil Inclusif
- Développer la place des familles dans le PEDT
- Poursuivre les actions Parentalité en transversalité avec la participation de tous les services municipaux

2026 2027

Développer le projet jeunesse

Construire un projet commun service des sports et service enfance jeunesse

Travailler les outils d'évaluation

FIL ROUGE

- Répondre aux enjeux de l'accueil Inclusif
- Développer la place des familles dans le PEDT
- Poursuivre les actions Parentalité en transversalité avec la participation de tous les services municipaux

2027 2028

Développer un pôle regroupant les activités sportives et enfance jeunesse

Evaluer le PEDT

FIL ROUGE

- Répondre aux enjeux de l'accueil Inclusif
- Développer la place des familles dans le PEDT
- Poursuivre les actions Parentalité en transversalité avec la participation de tous les services municipaux

2028 2029

Réécriture du PEDT

D. Passerelles

EAJE et école maternelle :

Une visite des écoles maternelles est programmée chaque année au printemps. Elle dure en moyenne une heure et les enfants sont intégrés dans la classe de petite section avec les élèves. Les enseignantes observent les bénéfices de ces visites lors de chaque rentrée scolaire. Ces rencontres facilitent l'adaptation des enfants au nouvel environnement scolaire, favorisant ainsi une transition en douceur. Elles permettent également de développer la curiosité des enfants, de les familiariser avec les rituels de la classe et d'instaurer un climat de confiance entre les enfants et l'équipe pédagogique.

EAJE et ACM :

Pour faciliter le passage de l'accueil en EAJE à l'accueil en ACM, des temps d'animation en commun sont proposés aux enfants afin de découvrir les locaux et les équipes d'animation. Ces activités partagées visent à créer un lien sécurisant pour les enfants, en leur offrant l'opportunité de se familiariser progressivement avec leur nouvel environnement. Les équipes travaillent en concertation pour garantir la cohérence des pratiques éducatives et accompagner au mieux les enfants dans leur développement.

Perspectives 2025

Organisation de passerelles ACM Grande Section / CP et CM2 / 6^{ème} :

Pour favoriser une continuité éducative harmonieuse, la mise en place de passerelles entre les différents groupes d'âges constitue un enjeu essentiel. Ces dispositifs permettent d'accompagner en douceur les transitions d'un groupe à l'autre, tout en renforçant la confiance en soi.

Pour les enfants, cela favorise une meilleure adaptabilité et un développement des compétences sociales.

Pour les équipes pédagogiques, cela assure une continuité dans le suivi des enfants, la valorisation du travail en équipe et l'enrichissement des pratiques éducatives.

Pour les familles, cela apporte sérénité face aux changements et un sentiment de bienveillance à l'égard de leurs enfants.

IV. Eléments Bilan/Evaluation du projet

Suivi du Projet éducatif de territoire (voir retroplanning ci-joint)

PEDT 2024 / 2028
RETROPLANNING SUR 4 ANS

Tâche	sous détail tâche	septembre		octobre				novembre				décembre				janvier				février				mars				avril				mai				juin						
		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
CHAQUE ANNEE SCOLAIRE																																										
comité technique	DGS, chefs de services, agents																																									
comité de pilotage	élus/enseignants/parents délégués/chefs de service...																																									
réunion trimestrielle	élus/enseignants/chefs de services																																									
ANNEE DE RENOUVELLEMENT PEDT																																										
Présentation des questionnaires DGS	questionnaire parents																																									
	questionnaire ATSEM - animateurs																																									
	questionnaire enfants																																									
Présentation des questionnaires chefs de services	questionnaire parents																																									
	questionnaire ATSEM - animateurs																																									
	questionnaire enfants																																									
Présentation des questionnaires enseignants et parents délégués																																										
questionnaires	modifications / validation / impression																																									
	lien de transmission pour les enseignants/les chefs de services																																									
	informations aux familles questionnaires enfants																																									
	questionnaires agents et partenaires																																									
interviews des maternelles																																										
interviews des élémentaires																																										
saisie des données																																										
analyse des questionnaires																																										
analyse des interviews																																										
réunion chefs de services	présentation des résultats et ébauche du PEDT																																									
réunion trimestrielle	présentation des résultats aux enseignants et aux parents délégués																																									
reunion chefs de services	validation PEDT																																									
restitution DDCS	évaluation/nouveau PEDT/ charte...																																									
comité de pilotage renouvellement	élus/enseignants/parents délégués/chefs de service...																																									
	présentation du nouveau PEDT																																									
	retroplanning																																									
	présentation de la démarche d'évaluation sur 4 ans																																									
		septembre		octobre				novembre				décembre				janvier				février				mars				avril				mai				mai						
		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25

○ Avec les intervenants

Une réunion par trimestre est prévue avec les élus, les chefs de service et les enseignants, pour faire le point sur les différents temps d'accueil proposés par les services municipaux et le lien avec les différents groupes scolaires. Les parents délégués sont également conviés.

○ Le COPIL (comité de pilotage) :

Deux comités de pilotage sont programmés chaque année, début octobre et fin mai.

Composition du COPIL :

Les élus :

Maire et adjoints

Le personnel communal :

Directeur général des services municipaux

Coordinateur PEDT

Responsable enfance-jeunesse

Responsable sports

Responsable des ATSEM

Responsable ludothèque

Responsable service petite enfance

Responsable de la restauration municipale

Responsable de la police municipale

Les enseignants de la commune :

Directrices et directeurs des écoles publiques :

- Maternelle Port-Vieux
- Élémentaire Port-Vieux
- Maternelle Givray
- Élémentaire Givray
- Maternelle Prairial
- Élémentaire Messidor

Les institutions Education nationale :

Inspectrice éducation Nationale de la circonscription vienne2

Principal du collège Frédéric Mistral et son adjointe

Directrice adjointe SEGPA Collège Frédéric Mistral

Proviseur du Lycée de l'Edit

Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Les partenaires :

Coordonnateur de territoire CAF

Directrice IME Les Magnolias

Chef de service IME Les Magnolias

Directeur Prev'nir

Coordinateur Programme de réussite éducative

Coordinatrice Pôle ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère

Les parents :
Représentants de parents d'élèves de chaque école

- Le COTECH (comité technique)

Deux comités techniques sont programmés chaque année, début novembre et mi-juin.

Composition du COTECH :

Le personnel communal :
Coordinateur PEDT
Responsable enfance-jeunesse
3 agents du service enfance jeunesse
1 agent du service des sports
3 ATSEM
1 agent ludothèque
1 agent du service petite enfance
A minima 3 agent de la restauration municipale (1 par site)
1 agent police municipale

V. Modalités d'information et d'association des parents

Les parents et les habitants sont informés de l'existence du PEDT par divers supports de communication :

Plaquettes d'information, bulletin municipal, site internet de la ville, réseaux sociaux, panneaux électroniques, application « illiwap », informations diffusées par l'intermédiaire des enseignants lors des conseils d'école.

Ce que vous prévoyez pour associer/impliquer tous les parents :

Les parents délégués sont sollicités lors des instances formelles et se font le relais des informations auprès de tous les parents.

Réflexion sur la mise en place d'un café des parents dans les écoles et animé par les agents municipaux afin de recueillir notamment leurs attentes et leurs besoins.

Les parents participent activement aux ateliers jeux dans chaque école élémentaire en animant conjointement avec les ludothécaires et l'enseignant les espaces de jeux.

Solliciter les parents des élèves de maternelle pour un accompagnement des enfants lors des animations ludothèque.

L'atelier poterie envisage une journée découverte parents/enfants.

Association des parents à la construction du projet jeunesse. Rencontre des parents délégués pour construire une instance d'échange pour les maternelles et le élémentaires.

VI. ANNEXES

Les annexes seront complétées ultérieurement avec la déclinaison des objectifs dans chaque projet de service.